



2003

Rapport Annuel pour les titulaires d'une licence de d'entreprise de télédistribution (Formulaire long)

Pour l'année financière se terminant le 31 août 2003

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30 novembre 2003 au :

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Confidentiel une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de la loi sur la statistique il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique..

If you prefer an English questionnaire, please check

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner la liste de systèmes figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone: (613) 951-3177 Télécopier: (613) 951-9920.

STC

DOSSIER DU CRTC

No. du
système

Classe du
système

Endroit

Prov. CRTC ID

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes

5-5300-53.2: STC/SAT-430-60110

2002-10-17

SECTION 1 (pages 2 à 4)

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Conseiller spécial, Télécommunications et radiodiffusion, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107

1. Nom du titulaire de la licence, au complet:

2. Adresse postale du titulaire de la licence:

Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:

M. () _____ Mme. () _____
 _____ (Nom) _____ (Titre)
 Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)
 Rue et no. _____
 Ville et province _____ Code postal _____
 Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____
 Rue et no. _____
 Ville et province _____
 Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2002 au 31 août 2003, veuillez l'indiquer:

Du : _____ Au : _____
 Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2003, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

7. Forme juridique de l'entreprise :

Propriété unique/société en nom collectif Société dont les actions se transigent sur le marché boursier Coopérative
 Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier Organisme sans but lucratif Unité militaire
 Autres (préciser) _____

ATTESTATION DE LA DIRECTION

Je, _____, suis autorisé(e)
 _____ (Nom) _____ (Fonction)

à attester au nom de _____
 _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

_____ (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

_____ (Réservé au bureau)

N° du dossier du CRT

--	--	--	--	--	--

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX

(Voir le GUIDE EXPLICATIF)

					0			1
--	--	--	--	--	---	--	--	---

Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion

	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
01	16	31	46	
1. États-Unis				
02	17	32	47	
2. Royaume-Uni				
03	18	33	48	
3. France				
04	19	34	49	
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)				
05	20	35	50	
5. Japon				
06	21	36	51	
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)				
07	22	37	52	
7. Ensemble des autres pays				
08	23	38	53	
TOTAL				

					0			2
--	--	--	--	--	---	--	--	---

	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers \$ Can.)			
01	16	31	46	
1. États-Unis				
02	17	32	47	
2. Royaume-Uni				
03	18	33	48	
3. France				
04	19	34	49	
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)				
05	20	35	50	
5. Japon				
06	21	36	51	
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)				
07	22	37	52	
7. Ensemble des autres pays				
08	23	38	53	
TOTAL				

SECTION 2 - INFORMATION DU TITULAIRE D'UNE LICENCE DE TÉLÉDISTRIBUTION

(pages 5 à 8)

SERVICES DU VOLET DE BASE

Sommaire des données financières

Pour l'année se terminant le 31 août 2003

					5		0
--	--	--	--	--	---	--	---

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à: _____

A être complété pour chaque système de Télédistribution pour lequel une licence est détenue. (Voir le guide pour détails.)

Les services non de base doivent être rapportés dans la Section 3.

Territoire du système - Municipalité _____

	\$ (omettre les cents)
1. Recettes	01
1. Abonnés directs (volet de base seulement)	02
2. Abonnés indirects (volet de base seulement)	03
3. Branchement (installation et rebranchement)	04
4. Parrainage de canal communautaire et location d'installations	05
5. Autres revenus (précisez) _____	06
6. Total des recettes (volet de base)	07
2. Dépenses	08
1. Programmation	09
2. Services techniques	10
3. Ventes et promotion	11
4. Administration et frais généraux	12
5. Total des dépenses (volet de base)	13
3. 1. Bénéfice (perte) d'exploitation	15
2. Moins: Amortissement (comptabilisé)	16
3. Intérêts versés	18
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres revenus liés au volet de base (incl. Revenu de location)	20
5. Moins: Amortissement de l'achalandage, frais d'établissement et autres frais	21
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.	22
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu	23
8. Provisions pour impôts sur le revenu	
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu	

	Programmation (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	Total (5)
4. Rémunération Totale	\$ (omettre les cents)				
1. Rémunération (y compris les commission sur les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs.	42	43	44	45	46
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
3. Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus)					52

N° de dossier du CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--

Données d'exploitation

1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient directement au tarif courant) - Total			01
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirects (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Total			02
3. - Total (cellules 01+02)			03
Systèmes sans fil seulement - Répondre aux questions 1.7, 1.10, 1.11, 1.12, 1.13, 1.14 et 1.15			04
4. Ménages dans la zone desservie par le câble - Maisons individuelles			05
5. - Logements multiples			06
6. - Total			07
7. Nombre total de logements dans le territoire attribué (y compris le secteur non desservi)			08
8. CÂBLE : Câble de distribution (arrondir au km près): - Aérien			09 Km
- Par tube			10 Km
- Souterrain			11 Km
Câble principal (ne servant pas pour les lignes d'abonnés)			24 Km
9. Total			12
10. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) - Analogie			13 \$ c
11. Branchement (installation)			14 \$ c
12. Rebranchement ou déménagement			15 \$ c
13. Capacité de canaux			18
14. Nombre de canaux en usage: Service du volet de base 16 + Service non de base, hors programmation et programmation exempté 17 =			25
15. Nombre de canaux distribués en stéréophonie:			Heures de programmation par semaine des canaux d'origine locale
16 PRODUCTION D'ÉMISSIONS COMMUNAUTAIRES			19
1. Nombre d'heures d'émissions			20
a) Émissions produites par le titulaire			21
b) Émissions produite par des groupes locaux			22
c) Émissions produites par un autre licencié			23
d) Messages locaux d'intérêts publics sous forme alphanumériques			27
e) Autres (précisez)			26
f) Total des heures d'émissions (maximum de 168 heures par semaine par canal)			29
2. Nombre de canaux communautaires (fournir les détails si supérieur à 1)			30
3. Nombre de bénévoles (moyenne) qui participent aux opérations des canaux communautaires			
4. Nombre de bénévoles qui ont reçu de la formation			

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION

B. SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DE LA PROGRAMMATION		\$ (omettre les cents)
Programmation communautaire		
1. Frais d'exploitation directs (excluant l'amortissement)		41
2. Frais d'exploitation indirects		42
3. Total partiel - Programmation communautaire		43
4. Montant de programmation communautaire		
a) contribution financière des revenus du volet de base	44	
b) réinvestissement des revenus de parrainage	45	
5. Autres frais locaux de services d'émissions spéciales (p. ex.: services d'émissions éducatives, à caractère ethnique et canal bonimenteu.		46
6. Total - Programmation (Reporter à la page 7, cellule 05)		47

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - (Suite)

5	5
---	---

2. Services Techniques			Volet de base seulement		
1. Loyers ou versements - système de distribution					01
2. Alimentation					02
3. Utilisation des poteaux et location de conduits					03
4. Impôt fondé sur l'actif					05
5. Matériel d'entretien					06
6. Rémunération pour l'entretien (Reporter à la page 5 cellule 43)					07
7. Moins: salaires capitalisés de l'entretien					08
8. Total partiel: Frais communs d'exploitation des installations					09
9. Loyers/versements - tête de ligne/station terrienne de réception					10
10. Autre matériel					11
11. Véhicules					12
12. Contribution aux fonds de production d'émissions canadiennes	26	Autres Fonds 27			25
13. Autres (dont les frais répartis du siège social)					13
14. Droits d'affiliation - services spécialisés	21	Canadien	+	22	Non Canadien
15. Transmission de signaux éloignés (p.ex: par micro-ondes, CANCOM)					15
16. Droits de diffusion - signaux éloignés	23	Canadien	+	24	Non Canadien
17. Autres droits d'auteur (p. ex: les redevances musicales)					17
18. Autre rémunération - services techniques (page 5, cellule 43)					18
19. Moins: autres salaires capitalisés des services techniques					19
20. Total - Services techniques (reporter à la page 7, cellule 8)					20

3. Ventes et promotion			5 6		
1. Promotion (y compris les déplacements)					01
2. Autres					02
3. Rémunération (reporter à la page 5, cellule 44)					03
4. Total - Ventes et promotion (reporter à la page 5, cellule 09)					04

4. Administration et frais généraux					
1. Frais relatifs aux locaux (ex. loyer)					06
2. Services professionnels					07
3. Droits de licence du CRTC					08
4. Autres droits de licence, frais d'abonnement et cotisations					09
5. Fournitures de bureau et services (y compris le téléphone, etc.)					10
6. Frais de gestion					11
7. Créances irrécouvrables					12
8. Autres (dont les frais répartis du siège social)					13
9. Rémunération y inclus les primes versées aux directeurs (reporter à la page 5, cellule 45)					14
10. Total - Administration et frais généraux (reporter à la page 5, cellule 10)					15

5. 1. Total des frais d'exploitation			16		
(1.6, 2.20, 3.4, 4.10) reporter à la page 5, cellule 11)					16

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS, AU TITRE DES ACTIVITÉS DE VOLET DE BASE

5	3
---	---

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2003 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2003 (2)	Acquisitions d'immobilisations 2003 (3)
	01	\$(omettre les cents)	26 \$(omettre cents)
1. Terrains	02	14	27
2. Bâtiments et améliorations foncières	03	15	28
3. Tête de ligne et éléments/Station terrienne de réception/installations et connexes	04	16	29
4. Installations du système de distribution/émetteurs	05	17	30
5. Coût des dispositifs et des lignes d'abonnés/decodeurs compris	06	18	31
6. Matériel et outillage d'essai	07	19	32
7. Ameublement et articles d'ameublement	08	20	33
8. Autres biens-fonds, installations et matériel	09	21	34
9. Matériel pour la production d'émissions locales	10	22	35
10. Améliorations locatives (sauf installations de télédistribution)	11	23	36
11. Automobiles, camions	12	24	37
12. Ordinateurs	13	25	38
13. Total			

RAPPROCHEMENT DES COMPTES DES IMMOBILISATIONS ET DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Solde au début de l'année	39	
Ajouter: Ligne 13, col.3 ci-dessus	40	
Total partiel		41
Moins: Coût d'origine des immobilisations réalisées au cours de l'année se terminant le 31 août 2003*		42
Total des immobilisations au 31 août, 2003 (doit correspondre à la ligne 13, colonne, 1, ci-dessus)		43
* inclue la réduction de valeur		

AVANTAGES TANGIBLES RELATIFS À L'EXPLOITATION ET AUX IMMOBILISATIONS (mémo seulement)

Avantages tangibles relatifs à l'exploitation		
1. Dépenses relatives aux émissions communautaires		50
2. Dépenses relatives aux services techniques		51
3. Dépenses relatives aux ventes et à la promotion		52
4. Administration et frais généraux		53
5. Total des avantages relatifs à l'exploitation		54
Avantages tangibles relatifs aux immobilisations:		
6. Dépenses de l'année courante		55
7. Total des coûts historiques		56

SECTION 3 - INFORMATION SUR LES SYSTÈMES DE TÉLÉDISTRIBUTION (pages 9 - 11)

SERVICES NON DE BASE

Sommaire des données financières

pour l'année se terminant le 31 août 2003

à être complété pour chaque système licencié

(Voir guide pour détails)

Territoire du système - Municipalité: _____

7 | 0

7 | 1

	Services non de base (payants et spécialisés)	Programmation exemptés (voir le guide page 6)	Services hors programmation (voir guide page 6)	Services Totaux
	(1)	(2)	(3)	(4)
1. Recettes	01	21	41	01
1. Abonnement \$				
2. Branchement (installation et rebranchement) \$	02	22	42	02
3. Décodeurs de CVN adressables - Location \$	03	23	43	03
4. - Ventes nettes \$	04	24	44	04
5. Autres (précisez) \$	05	25	45	05
6. Total \$	06	26	46	06
2. Dépenses	07	27	47	07
1. Paiements d'affiliation \$				
2. Services techniques \$	08	28	48	08
3. Ventes et promotion \$	09	29	49	09
4. Administration et frais généraux \$	10	30	50	10
5. Total \$	11	31	51	11
3. Bénéfice (perte)	12	32	52	12
1. Bénéfice d'exploitation (perte) \$				
2. Moins: Amortissement (comptabilisé) \$	13	33	53	13
3. Intérêts versés \$	14	34	54	14
4. Autres redressements - revenu (dépendance) \$	15	35	55	15
5. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu \$	16	36	56	16
6. Provision pour impôts sur le revenu \$	17	37	57	17
7. Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu \$	18	38	58	18

4. Autres données financières

1. Rémunération et avantages sociaux	\$	19
2. Nombre de salariés (moyenne hebdomadaire)	No.	20
3. Coût d'origine des immobilisations	\$	21
4. Amortissement cumulé (comptabilisé)	\$	22
5. Valeur comptable nette	\$	23
6. Nombre d'abonnés aux services non de base au 31 août (sans duplication)* - Total	No.	24

* Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatifs ne devrait être compté qu'une seule fois.

RECETTES BRUTES PROVENANT DES SERVICES DE PROGRAMMATION EXEMPTÉS ET HORS-PROGRAMMATION

PE = Programmation exemptés
HP = Hors - programmation

	Recettes du titulaire	Recettes de la division liée	Total des recettes
Petites annonces (PE)	25	35	45
Téléachats/services généraux (PE)	26	36	46
Infopublicités (PE)	27	37	47
Services de jeux (PE)	28	38	48
Hors radiodiffusion télécommunication, sécurité, etc. (HP)	29	39	49
Location de canaux (HP)	30	40	50
Imputation de blocs de services aux services hors-programmation (HP). Voir guide page 7.	31	41	51
Autres (PE ou HP) (précisez)	32	42	52
	33	43	53
Total - Recettes des services de programmation exemptés et hors-programmation (doit correspondre à la somme des cellules 26 et 46 à la ligne 1.6 ci-haut)			

N° de dossier du CRTC

Identification - CRTC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PAIEMENTS D' AFFILIATIONS ET ABONNÉS

SERVICES NON DE BASE

	Nombre d'abonnés	Paiements d'affiliation \$ (Omettre les cents)																				
<table border="1" style="float: right; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">7</td><td style="text-align: center;"> </td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">2</td></tr> </table>																	7					2
				7					2													
Sommaire des abonnés et des affiliations																						
1. Services de télévision payante Canadiens	10	30																				
2. Services de télévision payante - non-canadiens	11	31																				
3. Total - Services de télévision payante		32																				
4. Services spécialisés canadiens	23	52																				
5. Services spécialisés non - canadiens	24	53																				
6. Total - Services spécialisés		54																				
7. Total - Paiements d'affiliation		55																				
Note: Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatif ne devraient être compté qu'une seule fois																						

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

<table border="1" style="float: right; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">7</td><td style="text-align: center;"> </td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">6</td></tr> </table>																7					6
				7					6												
1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient au tarif courant) Service numérique	01																				
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirects (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Service numérique	02																				
3. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) - Numérique	03																				
4. Total - Revenu du service - Numérique (\$)	04																				
5. Nombre de ménages ayant accès aux services de télévision numérique	07																				

SERVICES D'ACCÈS À L' INTERNET

Câble par modem, satellite ou SDM

	Titulaire	Entité affiliée																				
<table border="1" style="float: right; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td><td style="width: 10px;"> </td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">7</td><td style="text-align: center;"> </td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">7</td></tr> </table>																	7					7
				7					7													
1. Nombre d'abonnés aux services d'accès à Internet à haute vitesse	1	4																				
2. Revenus des services d'accès à l'internet	2	5																				
3. Nombre de ménages ayant accès aux services d'accès à l' internet à haute vitesse	3	6																				

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS

Services non de base, programmation exemptée et hors -programmation

						7			5
--	--	--	--	--	--	---	--	--	---

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2003	Amortissement cumulé au 31 août 2003	Acquisitions d'immobilisations en 2003
1. Terrains	01	\$ (omettre les cents)	26
2. Bâtiments et améliorations locatives	02	14	27
3. Tête de ligne et composantes	03	15	28
4. Installations du système de distribution/émetteurs	04	16	29
5. Coût des lignes d'abonnés	05	17	30
6. Matériel et outillage d'essai	06	18	31
7. Décodeurs	08	20	33
8. Ordinateurs	09	21	34
9. Autres	07	19	32
10. Total	10	22	35